Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 1

Artikel: Exposition des peintres sculpteurs et architectes de la Section de Paris

Autor: Chevalier, Denys / Cassou, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849118

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EXPOSITION DES PEINTRES SCULPTEURS et ARCHITECTES

de la Section de Paris

PRESENTATION

par

M. Denys CHEVALIER

Avant d'en venir aux qualités proprement artistiques de cette exposition, sélection des exposants el placement des œuvres, etc..., et de tenter une évaluation de la somme de talents qu'elle représente, je voudrais dire deux mots de la signification profonde qu'elle semble revêtir aux yeux d'un Français. Pour un Français, en effet, cette exposition apporte la preuve de ce que peuvent réaliser ensemble, lorsqu'une confiance réciproque les fait se dévouer pour un même but, l'autorilé officielle et l'initiative privée. Ici, en France, cette alliance et cette communauté de vue sont hélas choses extrêmement rares. Traditionnelle ment, l'autorité et ceux qui la représentent ne marquent d'intérêt que pour la réalisation de projets, dont l'élaboration fut l'œuvre des bureaux ministériels. Par voie de conséquence, le simple citoyen ou la société réunissant de simples citoyens, ne pouvant compter sur aucune aide réelle des pouvoirs officiels, ont appris à se méfier d'eux. Par l'hospitalité que votre Ambassade accorde à la Section française de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, depuis de nombreuses années, vous nous donnez donc un bel exemple de coopération, qui mériterait ici d'être médité attentivement. Je dois avouer d'ailleurs que le sentiment d'admiration que j'éprouve pour l'œuvre que vous avez réalisée n'est pas absolument dénuée d'envie. Pour en revenir à la présentation plastique d'aujourd'hui, elle démontre aussi que l'art d'une nation, pas

seulement l'art officiel, mais l'art vivant d'une nation, nous donne d'elle une image aussi fidèle que l'exposition de sa promotion industrielle ou de son expansion économique. Plus que ces ordres de travaux même, qui ne nous proposent d'un peuple qu'une représentation schématisée et abstraite, pourrions-nous dire: Les œuvres d'art nous restituent non seulement l'image de leurs créateurs mais aussi, complémentairement, celle de la nation à laquelle ils appartiennent. Et il ne s'agit plus, cette fois-ci, d'un graphique ou d'une courbe de productivité, mais d'une image réelle, vivante, intégrée à une société, reflet d'une culture.

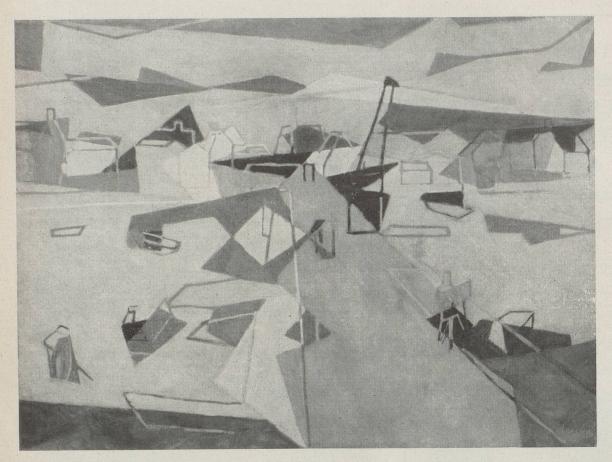
A l'exemple de confiance entre l'autorité et ses ressortissants, que nous offre cette exposition dans son organisation, s'ajoutent donc, pour nous Français, les vertus d'une connaissance humaine plus approfondie, qu'elle nous permet d'acquérir d'un pays voisin et ami. Pour s'aimer, il faut se comprendre, et, pour se comprendre, il faut se connaître. Cette maxime, qui pourrait servir de règle à tous les échanges culturels, pourrait aussi servir de justification, s'il en était besoin, à cette exposition. Ce n'est point mon rôle, n'étant pas accrédité pour cela, de parler des rapports franco-suisses. D'ailleurs, s'il est bien entendu que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, il convient de remarquer que, justement, les rapports de la Suisse et de la France ne relèvent pas de l'histoire (avec un grand H). Par contre, ce qui mérite d'être souligné, parce que cette exposition en est un témoignage, c'est l'espèce d'appétit que la nation suisse ne cesse de marquer à l'endroit des choses de l'esprit. Bien assis dans sa prospérité matérielle, son confort et sa sécurité séculaire, votre pays aurait pu se contenter de savourer, dans une quiétude que nul ne songe plus à troubler, les fruits de la paix. Il aurait pu être, en somme, ce par quoi on le désigne encore parfois, d'une manière un peu abusivement avec une pointe de jalousie : le banquier de l'Europe. Au lieu de cela, la Suisse, continuant une ancienne tradition, et par l'intermédiaire de ses fils, expatriés ou non, a volontairement été mêlée à toutes les grandes aventures contemporaines des guerres aux recherches des dif-

férentes disciplines scientifiques, en passant par les conflits extra-européens, les exploits sportifs, les explorations, etc... Parmi ces diverses formes de l'aventure, la plus intéressante, et la plus importante à mon avis, et qui est aussi celle dans laquelle les Suisses remportèrent les plus incontestables succès, est l'aventure plastique moderne. C'est elle qui a attiré et retenu les meilleurs. Il faut dire aussi qu'ils avaient le soutien effectif ou moral, mais, de toutes facons, combien précieux des collectionneurs les plus riches et les plus avisés du continent, des musées les plus complets et l'appui inconditionnel de plusieurs sociétés, telle celle-ci, dont l'œuvre inlassable ne manquait pas d'être pour eux un inappréciable réconfort.

Toute analyse de l'art suisse, à travers des expositions d'art ancien ou moderne, comme celle-ci, et qui a pour but final de démontrer que les artistes nés dans la partie la plus montagneuse de l'Europe possèdent en commun une inspiration, une expression et un style particuliers, se doit de commencer, avant toute autre chose, par une étude sur les conditions originales du déve-loppement de la liberté helvétique, nationale, politique et sociale. Ceci correspond, en somme, à l'énoncé des données du problème, qui monopolise actuellement l'attention des historiens d'art; les rapports de la liberté et de la création. Chaque nation, depuis toujours, s'interroge afin de savoir si elle possède un art propre, particulier, qui la représente comme une personne et qui la différencie de ses voisines. La Suisse, de par la diversité de son peuplement (celtique, germanique, italique) et de ses langues nationales (francaise, allemande, italienne), non seulement n'échappe pas à cette interrogation, mais encore voit la nécessité d'une réponse à cette dernière se charger d'une importance particulière. C'est son existence même, pourrait-on dire, qui est en question et qu'il s'agit de prouver.

Pendant longtemps, il semble bien qu'il n'y ait pas eu d'art suisse à proprement parler. Le peintre des cantons alémaniques se rattachait aux écoles rhéname ou bavaroise, tandis que celui des cantons francophones se réclamait des écoles

(Suite page 21).



PORT BRETON





EPAVE

Wurstemberger

LOTERIE P. S. A. S.

* * *

1er Prix (20.000 Fen œuvre d'art)M. D. de Bondume,

2º Prix (1 peinture)
M. Robert Vaucher,

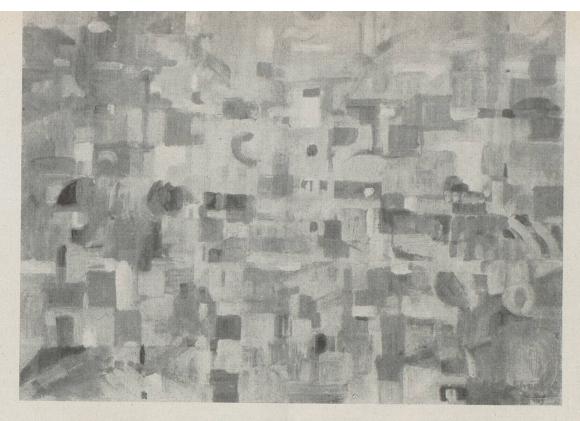
3º Prix (1 peinture)

Mme Adolphe Milich,

4º Prix (1 peinture)
M. Robert du Pasquier,

5° Prix (1 aquarelle) Mme Girault,

6º Prix (1 gravure)
M. Chiesa.



LA VILLE
Prix Micheli 1959

Marly Schupbach

UN PEINTRE: MARLY SCHUPBACH

Lorsque, à la fin du dîner annuel des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses, Section de Paris, le Président architecte Taverney a proclamé le nom du lauréat du Prix Micheli : « Mlle Marly Schupbach », on a pu voir et comprendre combien les qualités de peintre et de femme de cœur de cette artiste lui ont fait d'amis parmi ses confrères. Pendant un instant, le Président Taverney, qui pour la joie de ses convives manie la taquinerie comme pas un, s'est attendri ; Edmond Leuba et Hans Seiler, qui étaient près de Marly Schupbach, lui ont pris chacun une main ; dans l'impossibilité de pêcher un mouchoir au fond de son sac, pour cacher ses yeux remplis de larmes, elle a pleuré gentiment, simplement...

* * *

Marly Schupbach, prix Micheli 1959, pour la peinture, est Bernoise; issue d'une famille de notables, elle est la fille d'un colonel. En Suisse, elle habite le pays cher à Gilles: Steffisburg.

Comme beaucoup de peintres, elle ne se voit pas autrement, tout au fond de ses plus vieux souvenirs, qu'aux prises avec une palette et des brosses, mais, ce n'est qu'une fois ses études terminées, qu'elle entre aux Beaux-Arts de Lausanne.

Après Lausanne, Marly Schupbach fait partie, à Brême, de ce groupe artistique fondé en 1890 : le Worpswede (le Bartizon allemand). De Brême, elle passe à l'Ecole des Beaux-Arts de Londres. Finalement — et naturellement — elle vient à Paris où, jusqu'à la guerre de 1939, elle travaille avec Othon Friesz qui la pousse à exposer au Salon d'Automne...

Viennent les années de travail en Suisse, d'autant plus fructueuses qu'elle est complètement isolée et, que, concentrée, repliée sur elle-même, elle en souffre. Elle est comme tant d'autres artistes et poètes de l'archipel suisse de ces années-là, sur un îlot où son horizon de la peinture est intérieur. Et, dès lors, cet horizon ne sera plus pour elle, que mental. Pour elle, vraiment, comme l'a dit Léonard : « La pittura è cosa mentale. » Par ses harmonies, la nature suggère des harmonies autrement ordonnées à l'esprit du peintre. Attentive à ces suggestions, Marly Schupbach ordonne sa palette. Tout entier, son art est là.

* * *

Steffisburg, donc, du Männerchor, en Suisse, boulevard Raspail à Paris, et, puis, une maisonnette bien vieillotte, bien campagnarde près de Compiègne. C'est là où vit et peint Marly Schupbach... Peinture mise à part, un autre trait la singularise au milieu des peintres ses amis et confrères: lorsque l'un de ceux-ci peint d'une façon qui la touche et qu'elle admire, elle renonce à une robe, à un manteau, et elle achète...

Ce trait humain l'apparente, encore plus, par le cœur et l'amour de la peinture, à de bien grands peintres...

S

Marly Schupbach, qui fait partie de la Société de Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses, Section de Paris, depuis de nombreuses années, expose à Paris et en Suisse,

EXPOSITIONS THIERRY VERNET

Un nombreux public, dont M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse, qu'accompagnait Mme Max Petitpierre, de passage dans la capitale, le Ministre Bernard Barbey et beaucoup de jeunes artistes français et helvétiques, se pressait à la Galerie Benezit, dans cette rue de Seine, qui n'est qu'une succession de boutiques aux devantures offrant au public peintures de styles les plus divers, sculptures ou livres d'art, pour assister au vernissage de la première exposition, à Paris, du peintre genevois, Thierry Vernet, qui y travaille depuis un an.

L'invitation portait en exergue ces mots de J.-J. Rousseau: « ...Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses; j'aurai toujours celui qui me viendra, j'en changerai selon mon humeur, sans scrupule, je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans gêne, sans m'embarrasser de la bigarrure... »

Très éclectique, en effet, notre compatriote présente à la fois des paysages fort bien campés dans des tons plutôt sombres, mais très étudiés, d'amusantes passantes croquées par son crayon alors qu'elles mangeaient des glaces au jardin du Luxembourg, de fort beaux des-sins, des nus en particulier et des sépias qui prouvent déjà une belle maîtrise, des natures mortes savoureuses et un adorable petit portrait de la femme de l'artiste, où les rouges et les noirs se juxtaposent heureusement. De belles aquarelles complètent cet ensemble, qui fut fort apprécié et laisse présager une belle carrière.

Robert VAUCHER.

* * *

Le Carnet du Messager

Les membres du Cercle Suisse Romand nous annoncent le décès survenu le 24 décembre 1959, à Brières-les-Scellés (Seine-et-Oise), de Mme Marguerat, épouse de leur ancien Président et membre d'honneur.

A ce grand ami, toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.

CERCLE SUISSE ROMAND

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les membres du C.S.R. sont convoqués à assister à l'Assemblée générale qui est fixée au *Samedi* 27 février 1960, à 17 heures précises, au restaurant habituel « Le Soleil de Mogador », 28, rue Mogador, Paris.

ORDRE DU JOUR :

Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée;

Rapport financier de l'exercice 1959 ; Rapport des vérificateurs des comptes ;

Rapport moral 1959; Correspondance; Cotisations 1960; Renouvellement du Comité; Manifestations 1960; Divers.

L'ordre du jour très chargé nous oblige à commencer à l'heure précise. Un Vin d'honneur sera offert à tous les participants.

Afin de terminer agréablement la soirée, le Comité organise un

DINER AMICAL

prévu pour 20 heures. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités à y participer.

S'inscrire chez le Président avant le jeudi 25 février 1960. W. Tapernoux, 50, rue Servan, Paris, 11°. ROQ. 87-80

Le Comité.



EXPOSITION PIERRE MATTHEY

A l'écart des éléments bouillonnants de l'art actuel, ce jeune peintre cherche le calme de la mer étale. Ses paysages, ses intérieurs, s'apparentent de loin à ceux des petits maîtres hollandais et tendent à en retrouver l'atmosphère intime et la poésie.

Dans un camaïeu prudent, il campe de jolies « Bretagne », qui ont le mérite d'échapper à tout pittoresque facile. Son dessin dépouillé va souvent à l'essentiel et ne manque pas de signification. Mais l'abus

de certains procédés (perspective aérienne des ciels) crée parfois un automatisme un peu fastidieux renforcé par la matière uniformément écrasée. Dans ses dessins au fusain, — par ailleurs bien établis —, le procédé se lit trop facilement et au détriment de l'expression sensible.

En bref, de réelles qualités, mais un manque de goût de l'aventure qu'on déplore chez un jeune artiste. À cet âge, il ne s'agit pas de réussir, mais d'oser!

Edmond LEUBA.



SECTION DE PARIS DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

Le prix de peinture Micheli a été decerné à Mlle Schupbach et le prix de sculpture Susse à M. Poncet.





Sculpture de CONDÉ

lyonnaise, bourguignonne ou provençale. Quant aux régions de langue italienne, tant il est vrai que la langue conditionne tous les aspects de la culture, leurs artistes ne se distinguaient pratiquement pas, sur les plans de l'esthétique et de l'expression, de leurs confrères italiens.

L'extension de la liberté, extension assez récente d'ailleurs, au sein de la Confédération, ainsi que les liens, récents eux aussi, tissés par l'égalité entre tous les citoyens, quelle que soit leur origine, ont unifié ces divers caractères.

Et c'est ainsi que de régionale et provinciale, l'expression plastique des artistes suisses a accédé au plan national. Autrefois, au temps des discriminations politiques entre les ressortissants des différents cantons, le peintre et le scupteur suisse étaient pour ainsi dire les prisonniers de l'étroitesse de leur milieu humain, social et géographique. Historiquement, leur art ne se concevait que comme un prolongement ou un appendice de celui des trois grands pays limitrophes auquel il appartenait, par la civilisation, sinon par la nationalité.

Deux voies s'ouvraient à la Suisse pour résoudre le problème de sa spécificité culturelle et artistique. D'abord, l'unification linguistique, avec ses corollaires de concentration des pouvoirs législatifs et politiques. L'oligarchie des cantons germaniques, qui, pendant plusieurs siècles, avait adopté cette manière de voir, n'obtint pas, en définitive, de résultats appréciables pour personne. Le second chemin, qui pouvait permettre à la Suisse de conquérir son indépendance artistique, était celui de la liberté. Liberté accordée à chacun de ses nationaux, avec son indispensable complément, l'égalité. Précisons tout de suite, sans nous perdre dans les détails, que l'indépendance artistique, comme les autres, nationale, politique, sociale ou économique, n'est jamais donnée. Elle doit être méritée, puis conquise. Mais toute conquête, pour être durable, présuppose et exige des justifications qui d'ailleurs la déterminent. Pour en revenir à la Suisse, c'est la profonde et proverbiale sagesse des gouvernants, jointe à l'opposition persévérante, mais constructive des

cantons minoritaires, qui réussiront finalement à faire triompher le second point de vue. Ainsi, les uns et les autres, les anciens oligarques et les anciens citoyens de seconde catégorie, eurent le mérite de comprendre que les fondements de la liberté réelle, et non nominale, résidaient dans la notion d'égalité. En effet, que signifie la liberté du renard, dans un poulailler, lui aussi en liberté? C'est une injuste caricature, une parodie désordonnée. En vérité, cela s'appelle l'anarchie. La liberté, pour être efficace et pour être autre chose qu'une duperie, doit donc être inséparable de l'ordre et de la justice. Or, précisément, si l'ordre de la liberté est bien la justice, la justice de la liberté, c'est l'égalité. Aussi, lorsque la Suisse, par le seul jeu des amendements à ses institutions, appliqua ce théorème philosophique, sans phrase, sans violence, sans révolution et sans crise, elle donna au monde un assez bel exemple de maturité et d'intelligence politiques. Dès lors, elle méritait, et c'est ce qui ne manqua pas de se produire, que, sur le plan de l'art, ces vertus portassent leurs fruits. Parmi les plus importants, et les plus savoureux aussi de ces demiers, il faut compter l'apparition de caractères véritablement nationaux et communs à tous les Suisses.

Ainsi, de cette confluence d'apports divers, naquit un puissant sentiment d'appartenance à un groupe humain particulier. Que ce sentiment, dans une certaine mesure, participe de la fraternité, ne peut que causer une certaine fierté à un Français, qui voit ainsi appliqué avec un sérieux et une bonne foi, qu'il ne rencontre pas toujours chez lui, sa devise nationale. Quoi qu'il en soit, cette unification humaine des libertés helvétiques, cette sorte d'égalité fraternelle, encore qu'elles respectent les particularismes locaux linguistiques, doivent être envisagées comme l'origine de l'intégration caractérielle nationale. Celle-ci ne pouvait trouver, pour se manifester, un terrain plus favorable que la peinture et la sculpture. Pourtant, le vocabulaire des arts plastiques possède des frontières aussi précises que le vocabulaire écrit ou parlé, et les signes d'une peinture italienne par exemple, quelle que soit son époque, empêchent qu'on la confonde jamais avec une peinture allemande, espagnole ou française. Mais l'expression silencieuse de la peinture et de la sculpture lui permet (à ce vocabulaire) de dépasser les tumultes et les confusions du verbe

C'est ainsi qu'après une première période, au cours de laquelle se définit une synthèse originale, apparut et se développa, à l'insu parfois de ceux qui l'employèrent, un vocabulaire plastique spécifiquement suisse. Grâce à l'étroite mitoyenneté des trois cultures, qui constituent le fonds intellectuel de la Suisse, une sorte de phénomène dialectique s'établit entre elles. Elles se déterminèrent, s'influencèrent et se modifièrent réciproquement. La peinture italienne, toujours attirée par l'architecture, volontiers monumentale et quelquefois décorative, perdit son caractère abstrait. Elle s'humanisa. L'agressivité de l'écriture germanique devint de la fermeté. Le romantisme, l'idéalisme et l'humour noir rhénans furent transplantés, assimilés, quelquefois mis en équations. Même l'objectivité de l'art français se transforma. Elle s'ancra davantage dans le réel, et cela se retrouve jusque chez les jeunes abstraits d'aujourd'hui. Mais tout cela ne constituait que la première étape de l'art suisse sur le chemin de son autonomie, et de sa particularisation. La seconde étape fut l'unification et l'intégration de ces différents facteurs, puis enfin, sur le substratum ainsi constitué, l'apparition d'éléments constitutifs plastiques nouveaux, qui n'étaient en somme que les marques extérieures des profondes et internes modifications politiques et sociales antérieures. Aujourd'hui, il ne fait pas de doute qu'un artiste suisse, quel que soit son canton d'origine et en dehors de tout jugement de valeur, est identifiable à l'humanité profonde de son œuvre, à sa fermeté et à sa concision. Même les artistes suis-ses expatriés, et ils sont nombreux dans l'Ecole de Paris, n'échappent pas à ces traits qu'ils partagent en commun avec l'ensemble de leurs compatriotes. Au contraire, alors que chez eux, tandis qu'ils vivaient dans leur pays, ces artistes n'étaient pas toujours conscients de leur appartenance à un groupe national

(Suite page 22).

LE MIROIR A DEUX FACES

Bronze poli de A. Poncet

Prix André Susse, 1959

défini, leur émigration, temporaire ou définitive, en France, leur a ouvert les yeux et a hissé, à niveau de leur lucidité intellectuelle, une impression d'allégeance vague et imprécise. C'est en somme ce qui s'est passé pour Poussin, qui, malgré son expatriation définitive, n'en reste pas moins un peintre français dans la petite parcelle de son œuvre. Le rôle que Rome joua jadis, dans la grande aventure de la peinture, Paris, Ville libre en quelque sorte (au sens juridique du terme), le joue aujourd'hui. Catalyseur des énergies et des forces latentes, il révèle à eux-mêmes, comme une plaque sensible, ceux qui sont en quête de leur image. Ainsi se précisent, dans les vallées des Alpes et sur les rives de la Seine, les contours de cet art suisse contem-porain, présent aujourd'hui sous tous les cieux et dont la liberté guida les premiers pas. Car la liberté n'est pas seulement la mère des sociétés viables et civilisées, et l'origine des individus, elle est aussi l'oxygène des artistes, et toute nation qui la leur accorde, ou, mieux encore, la leur reconnaît, qu'il s'agisse de ses propres nationaux ou d'étrangers, présente tous les signes qui permettront à l'Histoire de la considérer comme une grande nation.

D. C.



Suisses de Pazis Suisses de Fzance

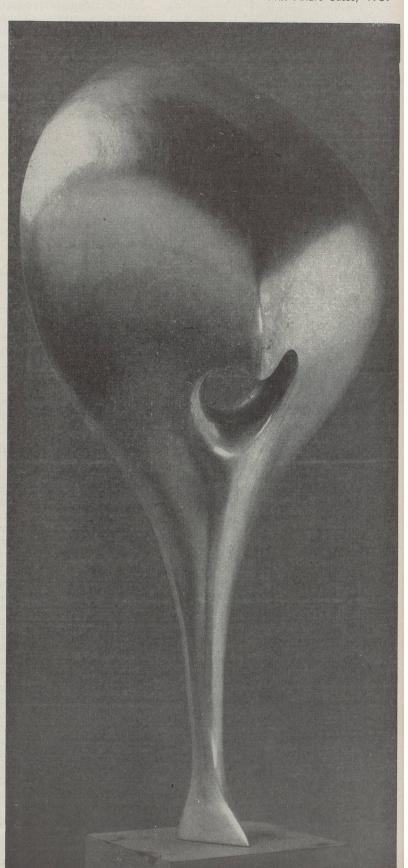
à votre Revue

« Le Messager Suisse de France »

Prix annuel: 6 N.F.
C.C.P.: 12.273.27

10, rue des Messageries,

Paris Xº



Depuis le 15 janvier a lieu au Musée d'Art moderne, une importante exposition : « L'Art moderne en Suisse, de Hodler à Klee ». Nous sommes heureux de publier dans « Le Messager Suisse de France », la préface de M. Jean Cassou qui figure dans le catalogue de cette exposition, dont le vernissage fut particulièrement brillant.

Une exposition à Paris de l'art suisse moderne s'imposait, d'abord à cause de l'amitié que la France entretient avec la Confédération, mais d'une façon particulière, à cause de tout ce qui, sur le plan culturel, unit la partie romande de celle-ci à notre histoire et à notre littérature. La Suisse, en effet, a réussi cet exemplaire chef-d'œuvre politique de rassembler trois cultures, trois langues dans son régime : une de ces langues est le français et il est naturel qu'il en résulte d'incessants rapprochements entre les deux nations voisines. Genève a été un asile ou un centre de fécondes rencontres pour maintes illustres figures françaises. Elle est la patrie de l'une des plus légendaires et populaires d'entre elles, ce Jean-Jacques, citoyen de Genève, qui est à l'origine de notre Révolution francaise, comme de notre Romantisme en même temps que le fondateur des principes de la démocratie. Une telle communauté de passé nous commande un permanent et chaleureux intérêt pour tout ce qui se vit et se crée en Suisse, en l'occurrence, par son expression artistique moderne.

On doit reconnaître que, sur ce point, cet intérêt ne laisse pas d'être entaché de quelque ignorance. Si nous avons, pour notre part, tenu à dater le début de ce tableau de l'art suisse moderne en inscrivant dans son titre le nom de Hodler, c'est bien parce que nous savons que l'on ne perçoit pas assez clairement chez nous l'importance du rôle joué par cet artiste dans des développements européens situés en dehors de notre juridiction spirituelle. Nous savons ce que, dans l'aire de celle-ci, a été le Symbolisme, ce qu'a été l'apparition déterminante du génie de Gauguin, et aussi ce que signifiaient les intentions, sans doute voisines, mais selon nous beaucoup moins valables de l'esthétique décorative et morale de Puvis de Chavannes. Or, il se trouve que celles-ci mêlées à la bouleversante leçon de Gauguin et aussi à ce qu'on s'est pris à appeler, en gros, le Symbolisme, a eu un certain retentissement dans les pays germaniques et s'y est accordé à des aspirations et à des recherches propres à l'esprit de ceux-ci. Il en résulte que ce terme de Symbolisme qui, pour nous, s'est manifesté, durant une période nettement circonscrite et de la façon la plus éclatante, par des doctrines et des réalisations précises, a pu, dans ces contrées, s'empreindre d'une coloration confuse à laquelle convient davantage le terme d'idéalisme.

Des soucis moraux et philosophiques, une thématique où subsistent encore des traces de la profonde dramaturgie wagnérienne, le goût des stylisations élevées à la plus évidente puissance, informent cet idéalisme qui, dans son vœu tout germanique de dépassement, franchit souvent les bornes qu'imposent naturellement les moyens proprement plastiques et doit parfois recourir à ceux d'un éclectisme. C'est dans ce climat que se situe la figure de Hodler. Elle est très importante et très significative pour qui étudie, dans son ensemble européen, l'histoire des idées et des formes de la fin du xixº siècle. Elle est très importante et très significative aussi pour qui veut comprendre la spécificite du génie helvétique et, à partir d'un grand nom, fixer le commencement de l'art moderne helvétique. L'idéalisme que nous venons de caractériser sommairement s'exprime dans la religiosité de ce protestant qui, comme Van Gogh, voulut, dans sa jeunesse se faire pasteur; il s'exprime dans ses énormes allégories. Mais aussi la Suisse, son paysage et son âme se reconnaissent dans le rude sentiment humain de beaucoup de ses œuvres et dans celles où il a décrit la beauté des Alpes avec, comme le dit Focillon, « une sauvagerie sereine ».

Cette réalité intime, essentielle du génie helvétique, c'est elle qu'il faut continuer de discerner dans la suite de son expression artistique, tant en peinture qu'en sculpture, jusqu'à nos jours et aux manifestations des jeunes abstraits. Elle nous sera particulièrement sensible, à nous, Français, dans le mouvement véritablement ne des bornes d'un coin suisse et des profondeurs de sa terre, celui qui s'est formé autour des Cahiers Vaudois et de la figure, taillée à coups

de hache de bûcheron, de C.-F. Ramuz, l'un des plus authentiques écrivains qui ait imprimé sa marque, ingénument et puissamment sur la langue française.

On voit que cette recherche de l'originalité suisse doit se combiner avec la considération de toutes sortes de phénomènes européens. C'est là une nécessité imposée par la situation géographique de la Suisse et la triple nature de sa personnalité. Aussi a-t-on résolument fait entrer dans ce panorama des artistes qui ont mené leur carrière en dehors de la Suisse et dont certains ont encore adopté une autre nationalité. Paul Klee est l'un des maîtres du Blaue Reiter et de l'expressionnisme allemand, mais ses attaches avec la Suisse sont indissolubles et il est mort après avoir exprimé la volonté de s'y renaturaliser. C'est en compagnie du Suisse Louis Moilliet qu'il a fait son voyage de Tunisie. Aussi bien le Blaue Reiter, mouvement bien caractéristique du génie allemand, est-il teinté d'internationalisme, comme l'est notre Ecole de Paris. Et c'est ainsi que cette dernière s'honore de compter aujourd'hui dans ses rangs un créateur aussi original qu'Alberto Giacometti, natif d'un village des Grisons. Le Corbusier, lui, glorieux architecte français, est né à La Chaux-de-Fonds, mais, hérétique impénitent, se prévaut albigeoises. Vallotton, d'origines « réintégré français », a été un de nos Nabis. Mais comment nier qu'à côté de Bonnard et de Vuillard, il apporte à notre peinture une saveur cruelle où se signale une différente origine et qui va parfois jusqu'à je ne sais quel acide böcklinisme ironiquement consenti. Tout ceci démontie, une fois de plus, qu'en matière d'art les échanges et les communications importent plus que les états civils et les frontières. Des foyers se forment, Munich ou Paris, - ou Bâle, Berne, Zurich, Genève, dont la puissance d'attraction et de brassage est à mettre au compte du génie national qui s'y est exercé au cours des siècles; de même faut-il observer la permanence des traits nationaux de tel génie étranger

(Suite page 27).

M. Bielmann appuya aussi sur la joie de chaque congressiste de se retrouver mêlé, sans contrainte, à des compatriotes venus de tous les coins du monde, d'y confronter ses idées, ses points de vues sur les questions à l'ordre du jour, et cela dans la langue de sa région ou de son canton.

La promiscuité très démocratique avec les plus hautes autorités de la Confédération, des cantons, des communes même, n'est pas un des moindres charmes de ces Congrès.

Avant d'aborder le rapport effectif des travaux du dit Congrès, M. Bielmann exposa d'abord le fonctionnement des différents organismes s'occupant des Suisses à l'étranger : « Conseil des Suisses à l'étranger », « M.S.H. », « Secrétariat des Suisses à l'étranger ».

Il précisa les transformations opérées dans leur direction depuis cette année, sous l'impulsion des délégués des Sociétés suisses du monde et particulièrement celles de France. Il s'efforça de rendre à chacun, selon ses mérites, le bénéfice des résultats acquis.

Tous ces résultats heureux furent la somme des travaux effectués par des hommes de grand cœur, de grand mérite et de parfaite abnégation.

Il rendit un juste et respectueux hommage à nos autorités fédérales, à leurs services administratifs pour leur sollicitude envers les problèmes humains et sociaux concernant les Suisses à l'étranger, faisant déborder, en leur faveur, des lois intérieures. Il n'oublia pas d'insister sur la compréhension de ces problèmes que manifestèrent nos compatriotes de l'intérieur, qui, tant par leur acceptation tangible que par leur mutisme, permirent la mise en vigueur de ces lois.

Ce fut ensuite la lecture du compte rendu pratique du Congrès de Lausanne, avec l'énumération des résultats acquis après des années d'étude, de discussions, de polémiques où les délégués français furent le plus souvent exemplaires et objectifs

L'A.V.S., fonctionnant depuis 12 ans, voit enfin réouverte l'inscription pour 1960, en faveur de son jume-lage obligatoire avec « l'Assurance Invalidité ».

La suppression de la taxe mili-

taire dans des conditions d'esprit très larges.

Enfin, le rapporteur se fit l'ardent propagandiste du « Fonds de Solidarité » qu'il compara à la tirelire que, tout enfant, chacun emplissait en vue d'une acquisition importante future.

Mais ce rapport n'eût point été complet s'il n'avait mis en exergue l'énumération des festivités de ce dernier Congrès qui ont laissé dans l'esprit de chacun des congressistes un souvenir inoubliable d'esthétique et de patriotisme. Grâce soit rendue à ses organisateurs.



A STRASBOURG.

NOEL

Comme chaque année, le Club Suisse de Strasbourg a convié, dimanche 20 décembre, à 16 h. 30, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, la Colonie suisse de Strasbourg et des environs à la célébration de la fête de Noël

Avec quelques minutes de retard — bravo à nos compatriotes qui reprennent peu à peu contact avec l'exactitude suisse — le Président du Ciub souhaite une chaleureuse bienvenue à une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents.

Le sapin traditionnel brille de ses mille lumières et chacun écoute avec plaisir le discours de circonstance de notre Consul, M. J. Studer, revenu tout spécialement de Suisse pour rehausser de sa présence cette magnifique matinée.

Puis, comme la coutume le veut, le père Noël fait son entrée dans la salle, croulant — après un long voyage — sous le poids des cadeaux tous plus beaux les uns que les autres. Nos chers enfants, les yeux pleins de joie, reçoivent leurs étrennes et, en compensation, récitent et chantent les plus tendres poèmes de Noël.

Malheureusement, l'horloge tourne, le père Noël nous quitte à regret, car d'autres enfants attendent encore sa venue, et déjà chacun songe à rentrer dans son foyer.

Le Comité au complet du Club est à féliciter pour la parfaite organisation de cette matinée.

L'Œil et l'Oreille.

(Suite de la page 23)

venu s'instruire en ces foyers en même temps que les activer de son ardeur originelle. C'est ainsi que tout particularisme apparaît d'autant plus tranché qu'il se montre apte à coopérer à un universalisme. Le plus satisfaisant exemple de cette maxime de vie nous est donné par la Suisse qui, retranchée sur ses petites mers closes et dans l'entrecroisement de ses massifs montagneux, s'est en même temps faite, au cœur de l'Europe, le lieu d'entente et de dialogue des germanismes et des latinités. En assurant à force de cantonnements sa propre unité, elle a prouvé que, par la vertu du même principe de différenciation, l'unité spirituelle du monde était également possible.

En profond et confiant accord avec nos amis suisses sur de telles vérités nous ne pouvions douter de les retrouver mises en valeur dans la sélection qu'ils feraient des œuvres les plus significatives de leur art moderne. Ce travail, à la suite d'une réunion à Berne de quelques-unes des personnalités les plus qualifiées du monde artistique suisse, a été assuré par mon éminent collègue, M. Georg Schmidt, directeur du Kunstmuseum de Bâle. Nous lui en exprimons notre vive gratitude, ainsi qu'à M. Jean-R. de Salis, président de Pro Helvetia, l'institution sous le patronage de laquelle, aux côtés de l'Association Française d'Action Artistique, a été placée l'exposition. Il leur appartient à tous deux de présenter, dans son esprit et dans son détail, ce tableau de l'art moderne suisse, si clairement et méthodiquement conçu, si vivant que je ne doute pas qu'il ne fasse davantage comprendre et aimer la Suisse à notre public. Je leur cède la parole.

Notre gratitude va également à M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse à Paris, qui s'est intéressé à celle-ci dès son premier projet, ainsi qu'à son conseiller culturel, M. Bernard Barbey, ministre plénipotentiaire, dont je sais depuis tant d'années, qu'il se double d'un parfait écrivain. Nous remerçions enfin les prêteurs tant publics que privés, dont la générosité a permis une si utile manifestation de l'amitié entre la Suisse et la France et de la commune volonté de ces deux pays de servir la cause et le progrès de l'humanisme. Jean Cassou,

Conservateur en Chef du Musée National d'Art Moderne.